



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 28/07/2020

Reçu en préfecture le 28/07/2020

Affiché le

SLOW

ID : 069-216902569-20200723-V_DEL_200723_7-DE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance de **23 juillet 2020**

Compte rendu affiché le **31 juillet 2020**

Date de convocation du conseil municipal le **17 juillet 2020**

Présidente : **Madame Hélène GEOFFROY, La Maire**

Secrétaire de séance : **Monsieur Frédéric KIZILDAG**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	42

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Philippe MOINE, Myriam MOSTEFAOUI, Ahmed CHEKHAB, Antoinette ATTO, Roger BOLLIET, Nadia LAKEHAL, Michel ROCHER, Josette PRALY, Patrice GUILLERMIN, Nassima KAOUAH, Pierre DUSSURGEY, Fatma FARTAS, Pierre BARNEOUD - ROUSSET, Bernard RIAS, Yvan MARGUE, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Joëlle GIANNETTI, Liliane GILET-BADIOU, Eric BAGES-LIMOGES, Frédéric KIZILDAG, Véronique STAGNOLI, Dehbia DJERBIB, Charazède GAHROURI, Christine JACOB, Harun ARAZ, Abdoulaye SOW, Nacera ALLEM, Nordine GASMI, David LAÏB, Maoulida M'MADI, Christine BERTIN, Sacha FORCA, Richard MARION, Ange VIDAL

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

**Carlos PEREIRA à Maoulida M'MADI
Audrey WATRELOT à Sacha FORCA**

Membres absents :

Mustapha USTA

Objet :

Tarifs du Centre Culturel Charlie Chaplin

V_DEL_200723_7

Rapport de Madame LAKEHAL

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du développement croissant des publics et de la diversification des spectateurs depuis 2018, il est opportun d'adapter les grilles tarifaires à compter de la saison culturelle 2020-2021 en simplifiant les tarifs à l'unité par spectacle, en développant une offre d'abonnements plus riche et attractive, et enfin en créant des « pass » par temps forts de programmation ou par spectacle jeune public afin de faciliter la venue des familles et des groupes aux spectacles de la saison culturelle 2020-2021 du Centre Culturel communal Charlie Chaplin. Il convient donc d'adapter les grilles tarifaires de la manière suivante :

- en classant les spectacles en quatre grandes catégories de tarifs, intitulées : « Grands Rendez-vous » (spectacles avec des têtes d'affiches), spectacles « Incontournables » (spectacles de théâtre de danse et de musique présentés par des artistes reconnus), spectacles « Découverte » (axés notamment sur des compagnies émergentes) et spectacles « A voir en famille » ;

- en simplifiant les tarifs à l'unité avec trois tarifs au lieu de quatre par catégorie :

- * « plein tarif » pour les personnes ne bénéficiant d'aucune réduction ;

- * « tarif réduit » pour les étudiants, les retraités, les bénéficiaires du RSA, les demandeurs d'emploi, les personnes en situation de handicap, les intermittents du spectacle, les groupes d'au moins cinq personnes, les Comités d'Entreprises et les familles nombreuses ;

- * « tarif Jeune » pour les enfants scolarisés jusqu'en classe de terminale.

Ainsi, le nouveau tarif réduit devient une moyenne du tarif mini et du tarif réduit de la saison dernière.

- en dynamisant l'attractivité des abonnements avec le maintien de l'abonnement « Découverte » à quatre spectacles à 44€ et 28€ en tarif réduit (avec le spectacle supplémentaire à 11€ et 7€ en tarif réduit) et la création de l'abonnement à six spectacles « Curiosité », à un tarif attractif de 60€ et 42€ en tarif réduit (spectacle supplémentaire à 10€ et 7€ en tarif réduit) ; le tarif réduit abonnement est valable pour les demandeurs d'emploi, les personnes aux RSA, les étudiants et les personnes en situation de handicap ;

- l'abonnement à tarif unique « Passion » à 10 spectacles revient à 90 € avec tout spectacle supplémentaire à 10 € et donnera droit à l'abonné à une invitation pour deux personnes au concert du lauréat du prix RIDEAU, prix des diffuseurs professionnels de spectacles francophones d'Amérique du Nord et d'Europe (par exemple : concert de Nicolas Gémus le 19 mars 2021) ;

- en favorisant les sorties en famille avec la création d'un pass intitulé « En Famille » sur les spectacles estampillés « Charlie, la mascotte », pour au moins un adulte et un enfant de moins de 14 ans à un tarif attractif de 14 € (place supplémentaire à 7 € par adulte et à 5 € par enfant) ;

- en créant un pass dédié à un temps fort musical (intitulé « En musique ») de la saison (exemple : semaine consacrée à la chanson francophone du 1^{er} au 5 décembre 2020). Il est proposé à un tarif attractif de :

- * 30 € pour l'achat d'un spectacle « Incontournables » + un spectacle « Grand-Rendez-Vous » ;

- * 20 € pour l'achat de deux spectacles « Incontournables » ;

La place supplémentaire est proposée au tarif unique de 10 €.

- en clarifiant les tarifs pour les représentations dédiées aux scolaires

- * le tarif appliqué de 1 € reste valable pour les écoles maternelles et élémentaires vaudaises ;

- * le tarif à 6 € est proposé aux collèges et lycées toutes zones géographiques ainsi qu'aux écoles primaires, hors Vaulx-en-Velin.

- en proposant des tarifs spécifiques dans le cadre de partenariats

* Biennale de la Danse : tarif plein à 15€ et tarif jeune à 10€ (Ce tarif est valable uniquement pour les abonnés des 5C et pour les groupes à partir de 5 personnes) ;

* « Battle de Vault International » : tarif unique à 10€ (entrée + goodies inclus) ;

L'ensemble de cette tarification de la billetterie pour la saison culturelle 2020-2021 du 5C est récapitulé dans un tableau en annexe.

Concernant les tarifications du bar et des locations des espaces et prestations associées, elles demeurent inchangées et sont également détaillées en annexe.

Je vous rappelle par ailleurs, qu'en 2020, d'important travaux seront réalisés sur les gradins de la salle afin d'augmenter sa capacité d'accueil et d'améliorer le confort pour le public.

En conséquence, je vous propose :

► d'approuver la tarification de la saison culturelle 2020-2021 du Centre Culturel Communal Charlie Chaplin ainsi que les tarifs du bar et de la location des espaces et des prestations associées tels qu'ils figurent en annexe.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 28/07/2020

Reçu en préfecture le 28/07/2020

Affiché le



ID : 069-216902569-20200723-V_DEL_200723_7-DE

Vu les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Considérant qu'en application de la délibération du 10 juillet 2020, le conseil municipal reste compétent pour réduire ou majorer les tarifs à caractère non fiscal au-delà de 10 % ;

Considérant la nécessité d'adapter la tarification du Centre Culturel communal Charlie Chaplin à sa nouvelle saison culturelle 2020-2021 ;

Considérant l'intérêt d'adapter cette tarification à l'évolution et au développement de ses publics ;

Entendu le rapport présenté le 23 juillet 2020 par Madame Nadia LAKEHAL, dixième adjointe, déléguée à la Culture et à la Culture scientifique ;

Après avoir délibéré, décide :

► d'approuver la tarification de la saison culturelle 2020-2021 du Centre Culturel communal Charlie Chaplin ainsi que les tarifs du bar et de la location des espaces et des prestations associées présentés dans les tableaux ci-joints tels qu'ils figurent en annexe.

Nombre de suffrages exprimés : 42
Votes Pour : 41
Votes Contre : 0
Abstention : 1
Sans participation : 0

Ainsi fait et délibéré le jeudi 23 juillet 2020 et signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,

Madame la Maire,

Hélène GEOFFROY

Les tarifs à l'unité

	PLEIN TARIF	TARIF RÉDUIT*	TARIF JEUNE**
Nos spectacles « Grand Rendez-vous »	24 €	18€	10 €
Nos spectacles « Incontournables »	16 €	12 €	6 €
Nos spectacles « Découverte »	13 €	10€	6 €
Nos spectacles « À voir en famille »	11 €	8 €	6 €

Les formules d'abonnement

	PLEIN TARIF	TARIF RÉDUIT*
Abo « Découverte » (4 spectacles dont 1 « Grand Rendez-vous » seulement)	44 €	28 €
Spectacle supplémentaire (hors « Grand Rendez-vous)	11 €	7 €
Abo « Curiosité » (nouveau) (6 spectacles dont 2 « Grand Rendez-vous » seulement)	60 €	42 €
Spectacle supplémentaire (hors « Grand Rendez-vous)	10 €	7 €
ABONNEMENT TARIF UNIQUE		
Abo « Passion » (10 spectacles dont 3 « Grand Rendez-vous » seulement)	90 €	
Spectacle supplémentaire (hors « Grand Rendez-vous)	10 €	
Abo « Jeunes » ** (4 spectacles dont 1 « Grand Rendez-vous » seulement)	20 €	
Spectacle supplémentaire (hors « Grand Rendez-vous)	5 €	

*Bénéficiaires du RSA, demandeurs d'emploi, personnes en situation de handicap, étudiants, retraités, intermittents du spectacle, Comités d'Entreprise, groupe (minimum 5 personnes) et familles nombreuses.

**Enfants scolarisés jusqu'à la terminale

Les PASS

Le Pass « en famille »

Uniquement pour les spectacles avec la pastille « **CHARLIE, la mascotte** ».

1 adulte + 1 enfant de moins de 14 ans	14 €
Adulte supplémentaire	7 €
Enfant supplémentaire	5 €

Le Pass « en musique »

Pass dédié au temps fort musical (exemple : semaine consacrée à la chanson francophone du 1^{er} au 5 décembre 2020).

PASS	TARIF
1 « Incontournable » + 1 « Grand Rendez-vous »	30€
2 « Incontournables »	20€
Place supplémentaire tout concert	10€

Les autres tarifs spécifiques

Les tarifs pour les représentations dédiées aux scolaires

1 € pour les écoles maternelles et élémentaires vaudaises.

6 € pour les collèges et lycées toutes zones géographiques et pour les écoles primaires hors Vaux-en-Velin.

Pour les représentations non scolaires le tarif jeune s'applique (10 € ou 6 € selon le type de spectacle).

Le Tarif « Battle de Vaulx International »

Tarif unique : 10 € (entrée + goodie)

Les tarifs « Biennale de la Danse » en représentation Tout Public

Uniquement pour les abonnés et les groupes à partir de 5 personnes (exemple : spectacle « Tu me suis ? » en 20/21)

Tarif plein : 15 €

Tarif jeune : 10 € (pour les enfants scolarisés de la maternelle à la terminale et pour les étudiants de moins de 30 ans)

TARIFS DU BAR – Centre Culturel Charlie Chaplin

Vente de boissons et de restauration légère et rapide lors des représentations tout public de la saison culturelle :

Café / thé / snacks sucrés / chips : **1 €**

Boissons froides en canettes : **2 €**

Sandwichs : **3,5 €**

TARIFS DE LOCATION DES ESPACES ET DES PRESTATIONS ASSOCIEES
Centre Culturel Charlie Chaplin

A) TARIFS LOCATION DES ESPACES

Tarifs fixés en HT et TTC (TVA applicable au taux en vigueur à 20 %)

ESPACES LOUES		MONTANT HT	MONTANT TTC
ESPACE Jacques Commaret (Salle 1)	Forfait journalier de 8H	500 €	600 €
	L'heure supplémentaire	50 €	60 €
SALLE ANNEXE AUDITORIUM (Salle 2)	Forfait journalier de 8H	300 €	360 €
	L'heure supplémentaire	30 €	36 €
SALLE ANNEXE Grandes Loges (Salle 3)	Forfait journalier de 8H	500 €	600 €
	L'heure supplémentaire	50 €	60 €
Espace Terrasse (Salle 4)	Forfait journalier de 8H	300 €	360 €
	L'heure supplémentaire	30 €	36 €
Cuisine et Bar (Salle 5)	Forfait journalier de 8H	300 €	360 €
	L'heure supplémentaire	30 €	36 €
Salle de spectacles	Forfait journalier de 8H	3 000 €	3 600 €
	L'heure supplémentaire	300 €	360 €

B) PRESTATIONS ASSOCIEES

ESPACES LOUES	MONTANT HT	MONTANT TTC
Assistance d'un technicien à l'heure et à l'unité	50 €	60 €
Chaises par pack de 100 Forfait installation et rangement	75 €	90 €

Pour l'espace modulable :

Les tables et les guéridons sont fournis et compris dans la tarification

Facturation supplémentaire (forfait installation et rangement) pour la fourniture des chaises (par pack de 100)

Pour la Salle de spectacles

Les gradins sont fournis et compris dans la tarification

Matériels fournis et compris dans la tarification : écran, vidéo projection et sonorisation

Facturation supplémentaire (forfait installation et rangement) pour la fourniture des chaises (par pack de 100)



Vaulx-en-Velin

69123-08-02

MÉTROPOLE DE LYON

Objet : Tarifs du Centre culturel communal Charlie Chaplin

LA MAIRE DE VAULX-EN-VELIN

Vu les articles L.2121-29, L.2122-22 et L.3211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT)

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu la délibération du Conseil municipal du 4 juillet 2017 autorisant Madame la Maire à majorer ou réduire les tarifs à caractère non fiscal dans la limite de 10% par an

ARRETE

Les tarifs afférents aux spectacles du centre communal culturel Charlie Chaplin sont fixés comme suit :

Tarif- billet à l'unité	
Spectacle catégorie A "Tête d'affiche"	
Plein tarif	24,00 €
Tarif réduit	20,00 €
Tarif mini	16,00 €
Tarif jeune	10,00 €
Spectacle catégorie B "Incontournable"	
Plein tarif	16,00 €
Tarif réduit	13,00 €
Tarif mini	11,00 €
Tarif jeune	6,00 €
Spectacle catégorie C "Découverte"	
Plein tarif	13,00 €
Tarif réduit	11,00 €
Tarif mini	8,00 €
Tarif jeune	6,00 €
Spectacle catégorie D "Jeune public"	
Plein tarif	11,00 €
Tarif réduit	8,00 €
Tarif mini	8,00 €
Tarif jeune	6,00 €

Toute correspondance doit être adressée à

Madame la Maire
Hôtel de Ville - Place de la Nation
CS 40002 - 69518 Vaulx-en-Velin Cedex

Tel : 04 72 04 80 80 - www.vaulx-en-velin.net

Spectacle "A Vaulx Jazz" et "Biennale des cultures urbaines"

Plein tarif	24,00 €
Tarif réduit	20,00 €
Tarif mini	16,00 €
Tarif jeune	10,00 €

Spectacle "Battic"

Tarif unique	10,00 €
--------------	---------

Tarif - abonnements**Formule A - abonnement 4****spectacles**

Plein tarif	44,00 €
Tarif mini	28,00 €
Tarif jeune	20,00 €

Spectacle supplémentaire

Plein tarif	11,00 €
Tarif mini	7,00 €
Tarif jeune	5,00 €

Formule B - abonnement 10 spectacles

Tarif unique	80,00 €
--------------	---------

Spectacle supplémentaire

Tarif unique	8,00 €
--------------	--------

Formule C "A Vaulx Jazz"

Plein tarif	48,00 €
Tarif réduit	32,00 €
Tarif mini	32,00 €
Tarif jeune	32,00 €

Spectacle supplémentaire

Plein tarif	12,00 €
Tarif mini	8,00 €
Tarif jeune	8,00 €

Tarif - spectacles scolaires

Tarif unique enfants	0,00 €
Accompagnateur	1,00 €

Conditions - Tarif réduit

Le tarif réduit pour les spectacles est valable sur présentation d'un justificatif pour les CE, les retraités, les familles nombreuses, un groupe composé de cinq personnes au minimum, les détenteurs de cartes spécifiques CEZAM, ALTS.

Conditions - Tarif mini

Le tarif mini pour les spectacles est valable sur présentation d'un justificatif pour les étudiants, les personnes handicapées, les demandeurs d'emplois, les bénéficiaires du RSA et les intermittents du spectacle.

Conditions - Tarif jeunes

Envoyé en préfecture le 28/07/2020

Reçu en préfecture le 28/07/2020

Affiché le

SLOW

ID : 069-216902569-20200723-V_DEL_200723_7-DE

Le tarif jeune concerne les enfants et notamment les élèves scolarisé jusqu'en classe de terminale.

applicable à dater du :

01/09/2019

Fait à Vaulx-en-Velin, le

La Maire


Hélène GEOFFROY

